

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Compte-rendu numéro 15 de la réunion du 25 Février 2026

Lieu : Communs du Château

Secrétaire: Christiane D'ALENÇON

Heure de début : 19H00 Heure de fin : 20H15

Diffusion : Membres du conseil de quartier Centre - Madame Fabienne Vaugarny, élue référente conseil de quartier Ouest - Monsieur César Cilou, élu référent conseil de quartier Nord.

<i>Participants</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
Philippe GUIGUEN		X	
Jean-Jacques LE COQ – Elu référent	X		
AKRE-KADJA Dorothée		X	
CHABANAS Alain	X		
D'ALENÇON-CROUILLEBOIS Christine	X		
DOSTER Jean	X		
DOUARD-DJIAR Stéphanie		X	
FALLOT-GUYADER Odile	X		
JAMAIN Stéphanie		X	
LECOQ-DELAGE Marje	X		
MASSON Jean	X		
MESSAR Linda		X	
ROUX-IWANOWSKI Pascal	X		

Réunion organisée sans ordre du jour, l'objectif est de faire le bilan des 5 années.

Le souhait émis par les membres présents est de continuer la tenue des conseils de quartier sous la nouvelle mandature car cela a bien fonctionné. Le bilan est positif car l'instance se situe en dehors du système politique.

Cependant sur les différentes propositions les moyens ne sont pas toujours en adéquation.

SUJETS ABORDES :

- Point positif le stationnement en zone bleue. Pour la vitesse il faut continuer la sensibilisation car beaucoup d'incivilités.
- Trop de niveaux pour les prises de décision : municipalité Communauté de communes etc...
- Les membres des conseils de quartier sont des « rapporteurs » de la population. Exemple : parking Mairie augmentation de la durée de stationnement.
- Les membres du conseil de quartier constatent qu'une partie de la population n'est pas sensibilisée par la vie de la commune; Les personnes se manifestent surtout que lorsqu'elles ont un problème personnel ! le conseil de quartier est un relais mais ne représente qu'une petite partie de la population,
- Trop de sujets redondants : coupe des arbres (ONF), balayage etc...
- Peut-être pourrait-on dans le bulletin municipal faire des rappels (sous forme de dessins par exemple) du bien vivre dans la commune « comment vivre ensemble »
- La ville est propre grâce au travail des services municipaux.
- Gros progrès au niveau de la propreté depuis la nouvelle formule des encombrants. Rappel: possibilité de 52 passages voitures et 10 passages « véhicule utilitaire » par an à la déchetterie.
- Les cimetières sont bien nettoyés
- Actions de terrain. Exemple : l'expérience personnelle sur la vitesse de Jean Dostert dans sa rue, « **voir document « Vitesse avenue du Commerce »** Infos à la fin du compte rendu.
- Problème de circulation des vélos/trottinettes, il faut utiliser tous les moyens de communications pour sensibiliser la population. Notamment la vitesse, le non respect de la signalisation, des feux tricolores et les stops....
- Peut-on envisager des feux qui se déclenchent en fonction de la vitesse ?
- Le sens de circulation de l'avenue du commerce, dans la portion entre l'avenue de Versailles et l'avenue du Général Leclerc – modification de la circulation à l'issue des travaux.

-
- Place du marché : peut-on mettre les ambulants le long du marché ? Un essai a déjà été fait, sans suite. Ce serait plus logique et convivial, la rue du Général Leclerc en mauvais état n'incite pas à aller vers cette partie du marché, de plus très excentrée.
- Sensibiliser les automobilistes à mettre leurs disques de stationnement.
- Problème des gens « invisibles » la nuit à vélo ou trottinette, tout en noir sans bandes réfléchissantes
- Il faudrait changement le cadencement du feu rue Massenet pour éviter la vitesse excessive
- Problème : il y a eu un racket à Gilardi.
- Problème du stationnement des utilitaires, trop de véhicules de ce type encombrant les rues surtout à proximité des entreprises qui sont domiciliées dans les rues des Clayes. Souhaitable de trouver une solution pour le bien être des riverains des rues concernées.
- Mauvais état de la chaussée rue des Dames, problème lié avec la rétrocession des impasses qui sont privées. Cette rue sera entièrement refaite à la fin de la procédure de rétrocession dans le domaine public des deux impasses.
- Certains trottoirs de la ville ne sont pas adaptés pour les PMR .
- La rue Jules Ferry va être refaite.
- Clayes nord le square de la gare : rassemblements interdits. Arrêté du maire, interdiction de regroupement le soir.
- Trop de barber shop.
- Demande de passages de la Police Municipale dans la résidence de la Vigneraie.
- Rue Falconnier stationnement du même côté, mais stationnement alterné préférable.

D'un avis unanime des membres présents, l'expérimentation des conseils de quartier doit être poursuivie après les élections municipales.

Informations complémentaire sur Sécurisation de l'avenue du Commerce

L'avenue du Commerce est une avenue située entre l'avenue de Versailles, le marché et la gare SNCF de Villepreux Les Clayes avec le souterrain sous les voies

SNCF reliant les Clayes nord au Clayes centre. De ce fait, elle est utilisée par de très nombreux piétons qui se rendent ou reviennent de la gare, mais également par les élèves des écoles maternelles et primaires des Clayes nord pour des activités culturelles (cinéma Noiret, bibliothèque...) mais également sportives (gymnase Gilardy, stade Carrillon, forêt domaniale...).

Cette voie, en sens unique est en ligne droite et en descente.

Les mesures de vitesse faites au milieu de cette voie montrent des vitesses très excessives (cf. tableau ci-après) et très dangereuses pour les piétons (sachant que bon nombre d'entre eux ont un casque audio sur les oreilles, et donc, n'entendent pas les véhicules).

De plus dans sa partie haute, l'intersection avec l'avenue du Général Leclerc comporte un assez grand pan coupé sur son côté nord-ouest ce qui ne permet pas de réduire la vitesse des véhicules lors de leur virage (avenue du Général Leclerc vers avenue du Commerce).

Compte tenu des travaux en cours et de la dangerosité de la vitesse des véhicules, il est très important de prévoir les aménagements nécessaires pour améliorer la sécurité de tous et éviter un accident.

Date	Heure	Vitesse km/h
09/09/2025	06:00:44	86.75
26/09/2025	05:54:40	79.76
23/12/2025	06:38:58	79.76
08/07/2025	21:30:44	79.54
29/09/2025	13:59:01	79.10
03/10/2025	07:11:28	78.44
21/08/2025	10:17:48	76.70
14/08/2025	05:57:37	75.60
22/12/2025	20:29:21	75.60
14/12/2025	05:46:45	75.17
12/02/2026	13:08:55	74.51
16/11/2025	05:55:29	74.07
17/09/2025	22:24:56	72.76
19/07/2025	02:46:44	72.33
29/11/2025	09:48:48	70.58
07/12/2025	07:00:36	70.36
15/08/2025	14:08:02	68.61
26/11/2025	06:48:01	68.61
25/09/2025	13:07:51	68.39
01/01/2026	18:35:17	68.39

Top 20 des vitesses excessives mesurées du 14/07/2025 au 21/02/2026, sachant que la rue a été temporairement fermée du 27/11/2025 au 17/12/2025 pour les travaux et que, depuis, les tranchées en travers de la voie ne sont plus bitumées et se creusent à chaque passage.